

## Comment signaler un impayé ?

① Depuis le menu, vous pouvez consulter la liste de vos locataires.

**Offre bailleurs**

- Mes locataires
- Déclarer les loyers
- Déclarer un changement
- Signaler un impayé**
- Consulter mes paiements
- Question/réponses
- Contactez la CAF
- Liens utiles
- Consulter le guide du bailleur
- Consulter le guide du logement décent
- Didacticiel vidéo

**Signaler un impayé pour un locataire**

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Commune	Numéro allocataire
REALVOIS	VINCENT	4 RUE MICHEL CABIEU	14000	CAEN	467060
BRISSON	ISABELLE	20 RUE DOYEN MORIERE	14000	CAEN	171842
COUTURE	ANTHONY	40 AVENUE DE THIES	14000	CAEN	580592
DUPONT	MARYLINE	4 IMPASSE DE BRUXELLES	14540	ROCQUANCOURT	21083
FORESTIER	JESSICA	5 LONGUE VUE ARCHITECTES	14111	LOUVIGNY	427775
MILOME	SYNDY	44 PASSAGE CHANDINE COUSIN	14000	CAEN	581887
MUROT	ESTHER	78 AVENUE JEAN JAURES	14120	MONDEVILLE	216691
VILLENAVE	VALERIE	13 RUE HARDOUN MANSARD	14000	CAEN	583565

② Un simple clic sur la ligne de votre locataire en situation d'impayé vous permet d'accéder au formulaire de télé-déclaration.

## Comment réaliser la télé-déclaration ?

① Un texte introductif vous indique les critères de constitution de l'impayé de loyer.

**Signaler un impayé pour un locataire**

1 SAISIE      2 RECAPITULATIF      3 FIN

Les champs précédés d'un astérisque (\*) sont obligatoires

Dernières informations connues

Locataire:	MARYLINE DUPONT	Montant du loyer hors charges pour 07/2017:	836,69 €
Numéro allocataire:	21083	Logement occupé depuis le:	24/08/2010
Colocation:	Non	Adresse:	4 IMPASSE DE BRUXELLES 14540 ROCQUANCOURT

Informations à compléter

Un impayé de loyer et/ou de charges est réglementairement constitué pour la Caf dès que le montant de l'impayé atteint une somme égale ou supérieure à 2 fois le montant mensuel du loyer brut (avant déduction de l'AL) et des charges mensuelles.

Attention, conformément à la législation vous disposez d'un délai maximum de 2 mois pour signaler à la Caf l'impayé dès lors qu'il est constitué.

Impayé depuis le \*  Loyer hors charges  €

Charges mensuelles \*  € Loyer total  €

Renseigner pour chaque mois le montant de l'impayé correspondant.

Montant de l'impayé en octobre 2018 \*  €

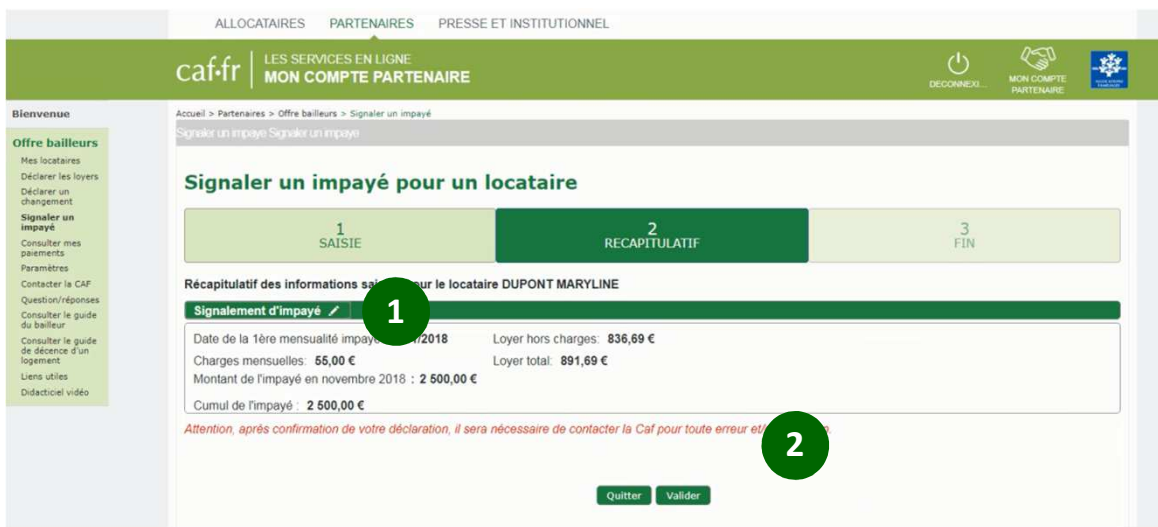
Montant de l'impayé en novembre 2018 \*  € Cumul de l'impayé en novembre 2018 \*  €

② Vous devez ensuite saisir la date de début et les montants impayés, mois par mois.

Consultez le récapitulatif avant validation

À la fin de votre saisie, un écran de synthèse récapitule votre déclaration.

① Vous pouvez modifier votre déclaration à l'aide du ou la valider.



② En cliquant sur « Valider », votre déclaration est automatiquement transmise à la Caf.



③ Vous pouvez enregistrer et imprimer le récapitulatif de votre déclaration au format PDF.